

## ***Communiqué de presse***

Après la Commission Machelon qui faisait apparaître une réelle remise en cause du principe de laïcité, le discours prononcé récemment à Saint-Jean de Latran par le Président de la République pour une laïcité « positive », oblige la Grande Loge Féminine de France à faire part de son inquiétude quant à toute initiative qui, d'une manière ou d'une autre, viendrait modifier ou compléter la loi 1905 et porter ainsi atteinte au principe républicain de séparation des églises et de l'état

La laïcité n'est pas un espace vide de sens qu'on remplit à sa guise, c'est l'espace dans lequel peuvent s'exprimer les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui permettent de vivre ensemble, en dehors de toute tentation communautariste, dans le respect de chacun.

La Grande Loge Féminine de France considérerait le retour à la prise en compte de la religion dans la sphère publique comme une régression historique et une atteinte intolérable à nos libertés fondamentales, à la liberté de croire, de ne pas croire ou de croire autrement.

La Grande Loge Féminine de France, qui a inscrit la laïcité dans sa déclaration de principes, continuera de la défendre et veillera à l'application stricte de la Loi de 1905.

Paris, le 9 janvier 2008